

Préconisations de la Confédération suite aux annonces de reconfinement

À la suite des annonces d'hier soir et le reconfinement annoncé, la CGT s'est exprimée ce jour par voie de communiqué de presse afin d'affirmer que la santé des citoyen-ne-s reste sa priorité.

Dans ce cadre, la CGT se doit d'être cohérente.

Nous devons donc, comme nous avons su le faire en mars dernier, mettre en place dans nos structures des dispositions afin de ne pas exposer au risque covid-19, les salarié-e-s et militant-e-s de nos organisations.

Conscient de la nécessité de maintenir une activité syndicale auprès des salarié-e-s dans le respect des mesures de sécurité pour préserver la santé de tou-te-s, le Bureau confédéral réuni ce matin a décidé des mesures suivantes pour la « maison confédérale » :

- Mettre tous les salarié-e-s de la confédération en télétravail.
- Réunion en Visio, du BC, de la CEC et du CCN.
- Organisation de toutes les réunions, prévues initialement en présentiel, en Visio pour les collectifs confédéraux.
- Reporter les formations syndicales. Pour information, le centre Benoit Frachon fermera ses portes ce vendredi 30 octobre.

Puisque de nombreuses organisations ont sollicité la confédération sur la marche à suivre suite aux annonces de Macron, nous préconisons que les organisations se réfèrent aux décisions ci-dessus.

Dans l'éventualité où des organisations maintiendraient des réunions en présentiel, la confédération préconise de respecter les gestes barrières et de limiter le nombre de participant-e-s.